

Communauté de Communes Petite Montagne

Compte rendu conseil communautaire du 26 mai 2016 convocation 19 mai 2016

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Le Président ouvre la séance et remercie les conseillers communautaires de leur présence.

✚ Rendu des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président,

• Assainissement collectif

Après analyse des offres, les marchés de maîtrise d'œuvre du système d'assainissement sur les communes de CORNOD, AROMAS – hameau de Ceffia, MONTFLEUR ont été confiés au bureau d'études Verdi Ingénierie situé à DIJON pour respectivement de 9 948.88 € HT, 13 981.63 € HT et 23 301.13 € HT.

Zonage d'assainissement : mise à enquête publique sur les communes de :

- ARINTHOD du 07 juin au 08 juillet 2016 inclus
- CHISSERIA du 06 juin au 11 juillet 2016 inclus
- LAVANS sur VALOUSE du 18 mai au 18 juin 2016 inclus
- GIGNY sur SURAN du 18 mai au 17 juin 2016 inclus.
- Assainissement non collectif

L'utilisation des logiciels de gestion des assainissements non collectifs requiert un programme informatique qui n'est plus disponible sur les PC HP, 2 ordinateurs ont été achetés moyennant 1 839 € HT.

• Voirie

Pour une meilleure organisation, les travaux de fauchage sont confiés pour 2 ans aux entreprises retenues, les prix étant indexés sur l'index général tous travaux

L'entreprise CAILLON Environnement interviendra sur le secteur de SAINT-JULIEN pour 10 072.94 € HT

L'entreprise Christian BUCHOT interviendra sur le secteur ARINTHOD Nord pour 7 056.00 € HT et sur le secteur ARINTHOD Sud pour 5 712 € HT.

✚ La fibre optique :

• Information sur le projet du Conseil Départemental

Les élus des EPCI du Département sont sollicités pour participer à la mise en œuvre du très haut débit sur le territoire départemental. Deux solutions techniques existent : la fibre à l'habitation ou la fibre « au village » (c'est-à-dire la montée en débit). Selon un conseiller communautaire, la deuxième possibilité améliorerait la problématique actuelle sans présenter des garanties suffisantes à long terme. Des précisions seront apportées lors d'une réunion qui aura lieu le 3 juin au conseil départemental. Chaque EPCI sera sollicité pour déterminer des secteurs sur lesquels la fibre serait mise en place, et d'autres où la montée en débit serait déployée. Lors du vote du budget 2016, le conseil avait déjà souligné la nécessité de déployer la fibre optique sur le territoire, y compris si celui-ci s'accompagne d'une participation de la communauté de communes.

• Désignation d'un représentant technique et politique.

Le conseil communautaire désigne Monsieur Jean-Yves BUCHOT représentant « politique » et madame Carole MAGREULT d'ATTOMA représentant technique. Tous deux suivront particulièrement le dossier et feront le compte rendu de son avancement. Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER en tant que Conseiller Départemental soutiendra également le projet sur notre territoire.

✚ Le projet de territoire :

Objectifs, contenu, méthodologie, thématiques et calendrier.

Pour se situer, se doter d'une vision du territoire à plus long terme, organiser les priorités d'actions, souligner et partager la complémentarité entre les communes et la collectivité, lors des bureaux du 08 avril et 20 mai 2016, les membres du bureau étaient favorables pour définir un projet de territoire. Ce dernier qui peut permettre aussi de définir, faire partager et faire porter l'intérêt communautaire s'organise autour de 3 axes :

- L'élaboration d'un diagnostic partagé.
- La définition des orientations stratégiques.
- L'élaboration du plan d'actions.

Il demandera l'implication dans des groupes de travail qui pourront être ouverts à des membres d'associations, des bénévoles, des personnes non élues....

Les thématiques traitées seront les suivantes :

- Complémentarité entre les communes et la communauté de communes
- Efficacité de l'action publique locale
- Complémentarité entre les bourgs et les villages
- Politique touristique, environnementale, culturelle, vie associative, urbanisme...

Ce projet de territoire donnera lieu à un plan d'action chiffré et priorisé. Des suggestions sur des actions supra communautaires et une réflexion sur le territoire élargi aux EPCI voisins seraient les bienvenues.

Le conseil communautaire approuve l'orientation du bureau et autorise le Président à consulter plusieurs cabinets conseils. L'étude pourrait coûter de 30 à 35 000 € HT et éligible à la DETR à hauteur de 50 % à 80%.

Economie :

Commission économique 26 mai 2016

- Une rencontre avec les artisans et les gérants d'entreprises le 26 mai 2016

Ils ont été informés du transfert obligatoire des zones d'activités économiques au 01/01/2017 et du projet du Conseil Départemental par rapport au déploiement de la fibre optique. En fonction de leurs demandes, des thèmes pourront être approfondis avec les intervenants et professionnels dans ce domaine. Un conseiller communautaire suggère que soient abordées la transmission des entreprises et les questions liées au départ en retraite de leurs dirigeants.

- Compte rendu de la réunion du 18 mai 2016 du Pays Lédonien : Pôle entrepreneurial multi sites du Pays lédonien – pépinières d'entreprises

Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA), nouveau nom de la communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier dispose d'un projet très élaboré autour d'un pôle entrepreneurial multi sites, lieu ressources des entreprises, pépinières...d'autres collectivités pourraient être associées à la démarche. Le Président souligne la nécessité d'être en mouvement, être acteur du monde économique.

- Embauche d'un jeune en Service civique (missions proposées : dynamiser la cyberbase & les unions commerciales). L'éligibilité du volet « animation des unions commerciales » est encore à vérifier.

Le nouveau dispositif Service Civique offre la possibilité aux adultes de moins de 25 ans d'accomplir des missions spécifiques et ponctuelles durant 8 à 12 mois à raison de 24 heures de travail par semaine.

Dynamiser la cyberbase et le R.S.P., la mutation de ce dernier en Maison de Services Publics permettant d'obtenir des financements complémentaires entre dans le champ des missions possibles, le conseil communautaire est favorable pour accomplir les démarches auprès de la Maison de l'Emploi qui porterait le contrat d'embauche. Toutes aides déduites, cet emploi entraînerait une dépense mensuelle d'environ 100 €.

Tourisme

- Site d'Oliferne : point sur le dossier et demande de subvention pour une étude.

A la suite des échanges avec le propriétaire, le Maire de VESCLES, les services archéologiques et l'Adapemont qui avait organisée les chantiers de restauration effectués à ce jour, une étude pour définir différents aménagements possibles et leur enveloppe financière est envisagée. Elle coûterait de 15 à 20 000 € HT et serait subventionnée à hauteur de 80 % (subvention du Massif du Jura ou de la Région). Le conseil communautaire donne son accord mais demande que la consultation soit lancée après une nouvelle rencontre avec l'Adapemont.

- Informations sur d'autres projets.

L'atelier Marichy : un groupe de travail de la commission tourisme travaillera sur ce dossier.

Projets CONDES et THOIRETTE : ces dossiers portés par les communes concernées bénéficient d'un soutien administratif de la communauté de communes. La CCPM est en attente du retour de la CC Jura Sud quant à l'opportunité de conduire une étude sur la valorisation du lac de Coiselet.

Madame le Maire de THOIRETTE remercie la communauté de communes pour son soutien administratif.

Projet CORNOD – Commerce de proximité et sentier de randonnée – l'aménagement de commerce de proximité peut éventuellement bénéficier de financements LEADER – programmation en cours. Le projet de sentier de randonnée est inscrit à la prochaine commission tourisme le 04 juillet 2016.

GIGNY sur SURAN : la communauté de communes apportera son soutien administratif. La commune pourrait lancer une étude sur l'aménagement de la place, la faisabilité d'un gîte, de l'aménagement d'un café-restaurant...

Réunion avec les hébergeurs : elle est prévue le 02 juin 2016

Assainissement :

- Validation zonage Marigna sur Valouse

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE, la commune est zonée en assainissement non collectif. Le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de MARIGNA SUR VALOUSE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

- Approbation des projets de zonages sur les communes de GENOD, CERNON, DRAMELAY, CONDES, CEZIA, SAINT-JULIEN sur SURAN, CHATONNAY.

L'organisation spatiale de la commune, les contraintes technico financières sont présentées pour chaque commune.

Le conseil communautaire approuve chaque projet de zonage d'assainissement, décide de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires.

Le Président rappelle son engagement et sa priorité : les zonages d'assainissement sur toutes les communes seront terminés en fin d'année. Ceci permettra aux particuliers, si les critères exigés par l'Agence de l'eau sont respectés, de bénéficier de subventions lors des travaux de mise aux normes de leurs installations d'assainissement individuel - n'hésitez pas à contacter la communauté de communes –

- Divers

Malgré les relances, des propriétaires n'ont pas encore respecté leurs obligations de déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement lorsqu'un réseau séparatif a été prévu, ou de branchement au réseau d'assainissement. Ils sont invités à réaliser les travaux dans les meilleurs délais, ils peuvent s'exposer à des pénalités financières et portent préjudice à la volonté de la collectivité qui a financé des travaux.

✚ Nouvelle compétence :

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) - présentation

Trois échelles cohérentes permettront une complémentarité d'actions :

- le bloc communal (commune, EPCI)
- l'EPAGE: établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau en charge de la maîtrise d'ouvrage locale et de l'animation territoriale dans le domaine de l'eau à l'échelle du bassin versant de cours d'eau
- l'EPTB : établissement public territorial de bassin, en charge de missions de coordination à l'échelle des groupements de bassins versants et de maîtrise d'ouvrage de projets d'intérêt commun

Le Conseil Départemental a lancé une étude dont les objectifs principaux sont de dresser un état des lieux complet couvrant l'intégralité de la vallée de l'Ain, de sa source à la confluence et de proposer des schémas d'organisations. La compétence GEMAPI sera obligatoire pour les EPCI au 01 janvier 2018, mais il est possible d'adhérer à des syndicats intercommunaux voire interdépartementaux pour sa mise en œuvre.

- EAU POTABLE

Organisation de la compétence

Exercer la compétence Eau Potable qui concerne l'alimentation et la distribution sera obligatoire au 01/01/2020 pour tous les E.P.C.I. Le transfert de compétence peut être anticipé, ce qui n'est pas le souhait de la collectivité. Organiser cette compétence n'est pas simple compte tenu de la diversité des modes de gestion : affermage, régie directe ou syndicats et des installations. Le Conseil Départemental présentera un état des lieux sur notre territoire lors d'une réunion le 23 juin 2016.

Constitution d'un comité de pilotage.

Messieurs Jean-Louis BRIDE et Pascal GIROD, mesdames Martine MATIAS et Josiane CARRETIE, quelques Présidents de Syndicats suivront de près ce dossier très complexe.

✚ Suivi financier et organisationnel : Mise en place de commissions.

Dans un contexte de réformes territoriales (qui, parfois, ont contribué à des visions différentes pour l'avenir du territoire) et économiques, des commissions dont certaines existent déjà seront invitées à travailler sur : les statuts, les finances par 3 groupes de travail - analyse de la gestion - coopération des communes et intercommunale – transfert des zones artisanales et FPU, les réseaux qui concerne la voirie et notamment la notion d'intérêt communautaire, le déploiement de la fibre optique et le transfert de compétence eau potable et GEMAPI, le schéma de mutualisation des services, la notion d'urbanisme par le biais des PLUi, le tourisme, la culture, l'action sociale via le CIAS, le scolaire et périscolaire.

Pour optimiser, dynamiser les services, étudier leur impact financier, des groupes de travail seront mis en place. Ils travailleront principalement autour des services « administration générale », piscine et gymnase, scolaire et périscolaire, médiathèque.

✚ Voirie

Les travaux de fauchage commenceront semaine 22 (selon les conditions météorologiques). Pour répondre aux besoins des communes par rapport aux "point à temps", de l'enrobé à froid sera prochainement mis à leur disposition à THOIRETTE, ARINTHOD et SAINT-JULIEN.

✚ Affaires diverses.

* Pour respecter les articles de la loi NOTRe, une mise à jour des statuts qui nécessite une délibération du conseil communautaire et un accord des conseils municipaux à la majorité qualifiée s'impose. Pour respecter le calendrier imparti, un conseil communautaire se tiendra le 25 juillet 2016.

Comme il s'agit du dernier conseil avant les vacances, le Président fait appel aux maires pour qu'il se tienne sur l'ex canton de SAINT- JULIEN (alternative oblige !)

*Organisation de réunions publiques.

Pour le Président, les réunions publiques peuvent présenter la communauté de communes aux habitants et ses services dans leur quotidien mais surtout des perspectives d'avenir. Elles pourraient être organisées en septembre prochain. Il peut être également intéressant d'organiser des réunions dans le cadre du projet de territoire, en invitant des personnes ciblées.

*07 juin 2016-19 heures – présentation de la révision du SCoT du Pays Lédonien

Par la diffusion d'un clip d'une jeune fille qui aura 20 ans en 2020 chantant sa perspective d'avenir et son besoin d'accompagnement d'adultes pour y parvenir, le Président lève la séance à 21 heures 30 en invitant chacun à se poser la question : « en tant qu'élus, responsables , ... est on capable d'accompagner la jeunesse, préparer le monde de demain ? »

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 1 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : zonage d'assainissement de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE

Considérant la délibération du 20/10/2015 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de MARIGNA SUR VALOUSE, 18/01/2016 au 20/02/2016 prolongée jusqu'au 17/03/2016 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur et de son avis favorable.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré

APPROUVE, à l'unanimité, le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de MARIGNA SUR VALOUSE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,
Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 2 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de GENOD

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de GENOD réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de GENOD tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 3 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de CERNON

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CERNON réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CERNON tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 4 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de DRAMELAY

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de DRAMELAY réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de DRAMELAY tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 5 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de CONDES

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CONDES réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CONDES tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 6 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de SAINT-JULIEN-SUR-SURAN

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de SAINT-JULIEN-SUR-SURAN réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de SAINT-JULIEN-SUR-SURAN tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 7 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de CEZIA

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CEZIA réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CEZIA tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 8 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Projet de zonage d'assainissement sur la commune de CHATONNAY

Considérant le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CHATONNAY réalisé par le bureau d'études GEOPROTECH,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et voté

Par 42 votants, 42 POUR, 0 absentions,

APPROUVE le projet de zonage d'assainissement sur la commune de CHATONNAY tel que présenté

DECIDE de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement.

DESIGNE le Président comme personne responsable de cette enquête publique et l'AUTORISE à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 9 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 01/06/2016
Domaine Vie de l'Institution

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : désignation de représentants au conseil départemental concernant le déploiement du Très Haut Débit

Vu les statuts communautaires

Considérant la demande du Conseil Départemental de travailler le déploiement du Très Haut Débit en partenariat avec les EPCI et pour ce faire, de désigner deux représentants de l'intercommunalité au sein des différents groupes de travail et commissions

le Conseil Communautaire après avoir délibéré

DESIGNE un représentant élu : M. Jean-Yves Buchot, Vice-président

DESIGNE un représentant technique : Mme Carole Magréault d'Attoma

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature

Le Président

Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 01/06//2016
et publication ou notification du 01/06/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 10 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 01/06/2016
Domaine Finances

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet Valorisation du site d'Oliferne- lancement d'étude et demande de financement

VU les statuts de la Communauté de Communes et notamment sa compétence tourisme,
CONSIDERANT l'intérêt du site du Pic d'Oliferne, qui possède un potentiel de valorisation touristique important mais de nombreuses contraintes de gestion

CONSIDERANT que la Communauté de Communes peut appuyer le développement de ce site, par le biais d'une étude et d'un programme d'action pour déterminer un scénario de valorisation du Pic d'Oliferne

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE le projet d'étude de valorisation du Pic d'Oliferne

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etude de valorisation:	18 000 €	Subvention Etat (Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura) :	7 200 €
		Subvention Conseil Régional BFC	7 200 €
		Autofinancement	3 600 €
TOTAL :	18 000 €	TOTAL :	18 000 €

Délibération 10 2016.05.26

SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de l'aménagement du Massif du Jura à hauteur de 7 200 €.

SOLLICITE de la Région Bourgogne Franche Comté l'attribution d'une subvention à hauteur de 7200 €.

S'ENGAGE à financer le solde du financement par inscription des crédits nécessaires au budget communautaire.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 01/06//2016
et publication ou notification du 01/06/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 11 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 01/06/2016
Domaine Finances

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet Projet de territoire- lancement de la démarche et demande de financement

VU les statuts de la Communauté de Communes

CONSIDERANT le contexte institutionnel auquel sont confrontées les collectivités (nouvelle organisation territoriale, prise de compétence, action publique locale à repenser...)

CONSIDERANT qu'un outil « projet de territoire » permet de faire émerger et de conforter une stratégie cohérente, comprise et partagée pour l'avenir de notre territoire.

CONSIDERANT l'opportunité pour notre territoire de s'inscrire dans une telle démarche

CONSIDERANT les possibilités de financements envisageables

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE l'engagement de la collectivité dans une démarche de projet de territoire

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Projet de territoire	35 000 €	Subvention Etat (DETR):	28 000 €
		Autofinancement	7 000 €
TOTAL :	35 000 €	TOTAL :	35 000 €

Délibération 11 2016.05.26

Délibération 11 2016.05.26

SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DETR à hauteur de 28 000 €.

S'ENGAGE à financer le solde du financement par inscription des crédits nécessaires au budget communautaire.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 01/06//2016
et publication ou notification du 01/06/2016